VILLE D'EYBENS

Eybens, le 10 décembre 2013

Monsieur

Objet : Aménagement Numérique

Monsieur,

Je fais suite à votre réunion du 28 novembre 2013 avec Monsieur Baringou.

Conscients des enjeux dans ce domaine et bien que ne disposant pas de la compétence réglementaire en la matière, nous avons voté une motion sur le très haut débit le 3 juillet 2013 mentionnant la technologie de la fibre optique comme technologie cible support du très haut débit. De même, le 3 juillet, nous avons saisi une instance citoyenne eybinoise (4C) pour émettre un avis sur la question des solutions palliatives temporaires soutenables les plus adaptées au contexte local en attendant le déploiement de la fibre optique. Enfin, Orange par un courrier de fin juillet 2013, informe d'un début de déploiement de la fibre optique en 2016 sur la commune, déploiement pour lequel je sollicite la transmission d'un planning précis. Compte tenu de cette planification, l'ARCEP ne recommande pas la montée en débit qui risque d'obérer le déploiement à court terme de la fibre optique sur notre commune.

Nous sommes à ce jour dans l'attente de l'avis du 4C et du planning détaillé de la part d'Orange. Les habitants seront informés des suites que nous donnerons à ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Conseiller général,
Président de Grenoble Alpes Métropole,

Marc BAÏETTO

MAIRIE D'EYBENS
BP 18 • 38321 Eybens Cedex • Tél. : 04 76 60 76 00 • Fax : 04 76 60 76 11
• Courriel : mairie@ville-eybens.fr • Site internet de la ville d'Eybens : www.ville-eybens.fr